

RECENSEMENT
DES ACTIVITÉS TOURISTIQUES
DE LA MARTINIQUE

ANNÉE 2018

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES CARTES	4
UNE BRÈVE INTRODUCTION	7
1. LES ÉTABLISSEMENTS	8
1.1. LES ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR ET SOUS-SECTEUR	8
1.2. LES ÉTABLISSEMENTS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	9
1.2.1. Données générales.....	9
1.2.2. Les établissements par secteur et commune.....	11
2. L'EMPLOI	16
2.1. L'EMPLOI PAR SECTEUR ET SOUS-SECTEUR	16
2.2. L'EMPLOI PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	17
2.2.1. Données générales.....	17
2.2.2. L'emploi par commune.....	18
3. LES ACTIFS	21
3.1. LES ACTIFS PAR SECTEUR	21
3.1.1. L'hébergement.....	21
3.1.2. La restauration.....	22
3.1.3. La location de véhicules terrestres.....	22
3.2. LES ACTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	22
3.2.1. L'hébergement.....	22
3.2.2. La restauration.....	23
3.2.3. Les actifs par commune.....	23
4. LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES EN PERSPECTIVES	29
4.1. LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES DANS LE TEMPS ET L'ESPACE	29
4.1.1. Les établissements.....	29
4.1.2. L'emploi.....	32
4.1.3. Les actifs.....	33
4.1.3.1. L'hébergement.....	33
4.1.3.2. La restauration.....	37
4.1.3.3. La location.....	38
5. LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES DANS L'ÉCONOMIE MARTINICAISE ... 40	
6. ANNEXES	41
6.1. DÉFINITIONS	41
6.2. ZONES GÉOGRAPHIQUES	44

LISTE DES TABLEAUX

tableau 1 : répartition des établissements touristiques par secteur d'activité.....	8
tableau 2 : répartition des établissements touristiques par secteur et sous-secteur d'activité	8
tableau 3 : répartition des établissements par secteur et par communauté de communes	9
tableau 4 : répartition des établissements par secteur dans chaque zone géographique (%)	10
tableau 5 : répartition des établissements par zone géographique (%)	10
tableau 6 : répartition des établissements par secteur, sous-secteur et par zone géographique.....	10
tableau 7 : répartition des établissements touristiques par commune	12
tableau 8 : répartition des emplois par secteur d'activité touristique.....	16
tableau 9 : répartition des emplois par secteur et sous-secteur d'activité.....	16
tableau 10 : répartition des emplois par secteur et zone géographique.....	17
tableau 11 : répartition des emplois par secteur dans chaque zone géographique (%).....	18
tableau 12 : répartition des emplois par secteur et zone géographique (%).....	18
tableau 13 : répartition de l'emploi touristique par commune	18
tableau 14 : répartition des actifs du secteur de l'Hébergement	21
tableau 15 : répartition des hôtels et des chambres selon le classement	21
tableau 16 : répartition des actifs du secteur de la Restauration	22
tableau 17 : répartition des actifs du secteur de la Location de Voiture	22
tableau 18 : répartition du nombre de chambres par zone géographique.....	22
tableau 19 : répartition du nombre de lits par zone géographique.....	23
tableau 20 : répartition du nombre de tables et de couverts par zone géographique.....	23
tableau 21 : répartition du nombre de chambres et de lits par commune.....	24
tableau 22 : répartition du nombre de tables et de couverts par commune	25
tableau 23 : répartition du nombre de véhicules terrestres en location par commune.....	27
tableau 24 : nombre d'établissements par secteur entre 2006 et 2018.....	29
tableau 25 : répartition des établissements par zone géographique entre 2006 et 2018.....	29
tableau 26 : répartition des établissements par secteur et zone géographique entre 2000 et 2018.....	30
tableau 27 : répartition des établissements par secteur et zone géographique entre 2000 et 2018 (%)	30
tableau 28 : évolution du nombre d'établissements par secteur et zone géographique entre 2006 et 2018 (%)	30
tableau 29 : nombre d'établissements par sous-secteur de l'Hébergement entre 1985 et 2018	31
tableau 30 : répartition géographique des établissements du sous-secteur Restaurants entre 1995 et 2018	31
tableau 31 : répartition géographique des établissements du sous-secteur Restaurants entre 1995 et 2018 (en %).....	31
tableau 32 : évolution du nombre d'établissements du sous-secteur Restaurants par zone géographique entre 1995 et 2018 (%)..	31
tableau 33 : répartition des emplois touristiques par secteur en 2000 et 2018	32
tableau 34 : répartition des emplois touristiques par zone géographique en 2006 et 2018	32
tableau 35 : répartition et évolution des emplois touristiques par zone géographique en 2006 et 2018 (en %)	32
tableau 36 : répartition des emplois des sous-secteurs de l'Hôtellerie, des Villages Vacances et des Restaurants en 1995 et 2018 .	33
tableau 37 : répartition du nombre de chambres du secteur de l'Hébergement entre 1985 et 2018	33
tableau 38 : répartition du nombre de chambres du secteur de l'Hébergement entre 1985 et 2018 (%).....	34
tableau 39 : taux annuel d'évolution du nombre de chambres du secteur de l'Hébergement entre 1985 et 2018 (%)	34
tableau 40 : répartition du nombre de lits du secteur de l'Hébergement entre 2000 et 2018	34
tableau 41 : répartition du nombre de lits du secteur de l'Hébergement entre 1985 et 2018 (%)	34
tableau 42 : taux annuel d'évolution du nombre de lits du secteur de l'Hébergement entre 1985 et 2018 (%)	35
tableau 43 : répartition du nombre de chambres du secteur de l'Hébergement en 2006, 2011 et 2018, par zone géographique.....	35
tableau 44 : répartition du nombre de chambres du secteur de l'Hébergement en 2006, 2011, 2018, par zone géographique (%)..	36
tableau 45 : taux annuel d'évolution du nombre de chambres du secteur de l'Hébergement par zone géographique 2006/2018 (%)36	36
tableau 46 : répartition du nombre de lits du secteur de l'Hébergement en 2006, 2011 et 2018, par zone géographique.....	36
tableau 47 : répartition du nombre de lits du secteur de l'Hébergement en 2006, 2011 et 2018, par zone géographique (%).....	37
tableau 48 : taux annuel d'évolution des lits du secteur de l'Hébergement par zone géographique entre 2006 et 2018 (%)	37
tableau 49 : répartition du nombre de tables et de couverts du secteur de la Restauration en 2006, 2011 et 2018.....	38
tableau 50 : répartition du nombre de tables du secteur de la Restauration par zone géographique en 2006, 2011 et 2018.....	38
tableau 51 : répartition du nombre de tables du secteur de la Restauration en 2006, 2011 et 2018, par zone géographique (%)	38
tableau 52 : évolution du parc de véhicules à 4 roues en location entre 2000 et 2018	39

LISTE DES CARTES

carte 1 : répartition des établissements touristiques par commune	13
carte 2 : répartition des établissements d'hébergement touristique par commune.....	13
carte 3 : répartition des établissements de restauration par commune	14
carte 4 : répartition des établissements de location de véhicules terrestres par commune	14
carte 5 : répartition des établissements de location de véhicules nautiques par commune.....	15
carte 6 : répartition des établissements d'animation-loisirs par commune	15
carte 7 : répartition de l'emploi touristique par commune	20
carte 8 : répartition des chambres par commune.....	25
carte 9 : répartition des tables de restaurants par commune	26
carte 10 : répartition du parc de véhicules terrestres en location par commune	28

SYNTHÈSE

L'offre touristique martiniquaise s'appréhende en synthèse via les quelques données ci-dessous :

- **3 744** établissements qui, pour ceux qui relèvent du fichier Sirene de l'INSEE, représentent 5.4 % de l'ensemble des établissements de la Martinique et 7 % de ceux du secteur des services marchands,
- **10 144** emplois hors meublés de tourisme, soit 8 % de la population active employée et 18.3 % des effectifs du secteur des services marchands,
- **8 785** chambres qui totalisent **13 884 lits**, ce qui porte la capacité maximale de réception de la Martinique, hors résidence chez des amis et parents, à **1.013 millions de visiteurs sur un an¹**.
- **17 549** tables de restaurants recevant 39 121 couverts,
- **8 279** voitures de location.

Au plan structurel, deux caractères principaux émergent d'une analyse primaire de l'offre touristique martiniquaise : **la concentration géographique et la petite taille des entreprises.**

- **La concentration géographique**

Les huit communes de la bande côtière sud caraïbe² concentrent 48 % des établissements touristiques sur 28 % du territoire martiniquais. Ces proportions diffèrent peu quand d'autres caractères de l'offre touristique sont considérés. La zone réunit :

- 60.1 % de la capacité d'hébergement en chambres et 61.2 % des lits,
- 40.9 % de l'emploi touristique,
- 43.1 % des tables de restaurants,
- 38.8 % des établissements relevant du secteur de l'Animation et 67.8 % relevant de la Location de Véhicules Nautiques ;

- **La petite taille des entreprises**

Des entreprises de faible taille structurent la microéconomie touristique, tant au niveau des emplois que des actifs. L'effectif moyen des établissements (hors meublés) atteint 4.9 emplois et voisine une capacité de réception réduite : 4.3 chambres et 8 lits pour le secteur de l'Hébergement ; 24 tables et 52 couverts pour celui de la Restauration ;

Enfin, les 8 dernières années consacrent un produit touristique moins orienté vers l'hôtellerie

- **Le recul de l'hôtellerie** se manifeste par la disparition de 22 établissements, induisant un recul de sa capacité de réception et de ses emplois. Ainsi, comparativement à 2011, le parc de chambres hôtelières

¹ Sous les hypothèses suivantes :

- Chaque lit peut recevoir 2 personnes
- Une durée moyenne de séjour de 10 jours, égale à celle de 2018.

² En les énumérant du nord au sud : Trois-Ilets, Anses-d'Arlet, Diamant, Sainte-Luce, Rivière-Pilote, Marin, Sainte-Anne.

chute de 35.9 % (soit 1 171 chambres de moins qu'en 2011 dans le sous-secteur de l'Hôtellerie) et l'emploi hôtelier décroît de 41.5 % (soit 532 emplois de moins qu'en 2011),

- ***Ce recul s'accompagne :***

- ***D'une progression nette des formes d'hébergement non-hôtelières.*** Entre 2011 et 2018, l'effectif des meublés de tourisme quadruple quasiment (+ 276 %), avec une capacité de réception qui désormais représente 41.6 % du total des chambres. Les formes d'accueil non-hôtelières (Gîtes Ruraux, Résidences de Tourisme et Meublés de Tourisme) concentrent 53 % des établissements (37.5 % en 2011) et 68 % des chambres (47.8 % en 2011) ;
- ***D'un doublement du nombre des établissements des secteurs de l'Animation et de la Location de Véhicules Terrestres.*** Le doublement du nombre d'entreprises de Loisirs et de Location de Véhicules Terrestres entre 2018 et 2011 a induit une augmentation plus que proportionnelle de leurs effectifs en termes d'emplois.

UNE BRÈVE INTRODUCTION

Le Recensement des Activités Touristiques (RATO) constitue le volet structurel des travaux d'observation économique du tourisme menés par le CMT. En complément du suivi conjoncturel de la demande touristique (flux, caractères démographiques, motivations, dépenses), le RATO propose, sur une base quinquennale, une appréhension du système productif du tourisme en Martinique ; via le comptage des établissements dont l'activité est dédiée a priori à la réalisation de prestations à destination des visiteurs touristiques. Ainsi, les 5 sections qui suivent présentent, outre la composition sectorielle des établissements de l'offre touristique (section 1), les facteurs qui façonnent les prestations touristiques : les emplois (section 2), et les actifs (section 3). Les deux dernières sections situent l'offre touristique de 2018 dans une perspective relative : dans le temps (section 4) et dans le champ plus large de l'économie de la Martinique (section 5).

Cette brève introduction s'achève par une précaution méthodologique. Un recensement a pour objectif un comptage ou un dénombrement exhaustif des éléments d'une population. Le RATO 2018 remplit cette ambition de manière satisfaisante quant au nombre d'établissements. Toutefois, il a été procédé à de raisonnables extrapolations quant aux variables d'emplois et d'actifs, quand les taux de réponse autorisaient d'acceptables évaluations.

Afin de faciliter la lecture de ce rapport, les sections 1 et 2 de l'annexe rappellent les définitions retenues pour les secteurs, les sous-secteurs et le découpage géographique.

1. LES ÉTABLISSEMENTS

Cette section expose le dénombrement sectoriel et géographique des établissements touristiques en Martinique, via les deux sous-sections qui suivent.

1.1. LES ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR ET SOUS-SECTEUR

La Martinique compte 3 744 établissements touristiques, dont 74.5 % relèvent des secteurs de l'Hébergement (54.6 %) ou de la Restauration (19.9 %). Le tableau 1 expose la répartition sectorielle des établissements.

Tableau 1 : Répartition des établissements touristiques par secteur d'activité

	Nbre d'Ets	%
HÉBERGEMENT	2 044	54,6
RESTAURATION	743	19,9
TRANSPORT	111	2,9
LOGISTIQUE VOYAGE	42	1,1
LOCATION	299	8,0
ANIMATION	505	13,5
TOTAL	3 744	100

Les sous-secteurs des Gîtes (5.2 %), des Meublés (45 %) et des Restaurants (13.6 %) concentrent 63.8 % des établissements touristiques. Le tableau 2 détaille la répartition des établissements touristiques par sous-secteur.

Tableau 2 : Répartition des établissements touristiques par secteur et sous-secteur d'activité

	Nbre d'Ets	%
HÉBERGEMENT	2 044	54,6
Hôtellerie	56	1,5
Villages Vacances	2	0,1
Gîtes Ruraux	195	5,2
Résidences de Tourisme	104	2,8
Autres Meublés	1 686	45,0
Campings	1	0,0
RESTAURATION	743	19,9
Restaurants	510	13,6
Cafés-Bars	30	0,8
Restauration Rapide fixe ou mobile	203	5,4
TRANSPORT	111	2,9
Aérien	14	0,4
Maritime	2	0,0
Routier	95	2,5
LOGISTIQUE VOYAGE	42	1,1
Agences de Voyage / Réceptifs	39	1,0
Autres	3	0,1
LOCATION	299	8,0
Véhicules Routiers	242	6,5
Véhicules Nautiques	57	1,5

ANIMATION	505	13,5
Balade en mer/Pêche	92	2,5
Plongée	33	0,9
Discothèques/Cabarets	6	0,2
Combat de coqs	1	0,0
Balade aérienne	2	0,1
Distilleries	11	0,3
Parcs/Monuments	15	0,4
Equitation	3	0,1
Randonnée	6	0,2
Musées	10	0,3
Casinos	2	0,1
Autres	324	8,7
TOTAL	3 744	100

1.2.LES ÉTABLISSEMENTS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Le découpage géographique retenu pour la répartition des établissements touristiques recouvre celui des périmètres des trois communautés de communes de la Martinique. La section 2 de l'annexe (cf. 6.2. Zones Géographiques) rappelle la composition communale de ces zones géographiques.

1.2.1. Données générales

La Communauté de l'Espace Sud de la Martinique (CAESM) réunit plus de la majorité des établissements touristiques. 59.7 % y sont situés. La Communauté d'Agglomération du Centre Martinique (CACEM) concentre 21.9 % des implantations. Les établissements d'Hébergement sont à 71.4 % situés dans le périmètre de la CAESM, tandis que 59.5 % de ceux relevant du secteur de la Logistique du Voyage sont implantés dans la CACEM. L'Hébergement constitue le premier secteur touristique de la CAESM et de la Communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique (CAP NORD). 37.8 % des établissements de la CACEM relèvent du secteur de la Restauration. Les tableaux 3, 4, 5 et 6 décrivent dans le détail ces répartitions sectorielles et géographiques.

Tableau 3 : Répartition des établissements par secteur et par communauté de communes

	CAP NORD	CACEM	CAESM
HÉBERGEMENT	394	191	1 459
RESTAURATION	110	310	323
TRANSPORT	30	47	34
LOCATION VÉHICULES TERRESTRES	45	107	91
LOCATION VÉHICULES NAUTIQUES	5	10	41
ANIMATION-LOISIRS	98	130	277
LOGISTIQUE VOYAGE	5	25	12
TOTAL	687	820	2 237
%	18,3	21,9	59,7

Tableau 4 : Répartition des établissements par secteur dans chaque zone géographique (en %)

	CAP NORD	CACEM	CAESM
HÉBERGEMENT	57,4	23,3	65,2
RESTAURATION	16,0	37,8	14,4
TRANSPORT	4,4	5,7	1,5
LOCATION VÉHICULES TERRESTRES	6,6	13,0	4,1
LOCATION VÉHICULES NAUTIQUES	0,7	1,2	1,8
ANIMATION-LOISIRS	14,3	15,9	12,4
LOGISTIQUE VOYAGE	0,7	3,0	0,5
TOTAL	100	100	100

Tableau 5 : Répartition des établissements par zone géographique (en %)

	CAP NORD	CACEM	CAESM	TOTAL
HÉBERGEMENT	19,3	9,3	71,4	100
RESTAURATION	14,8	41,7	43,5	100
TRANSPORT	27,0	42,3	30,6	100
LOCATION VÉHICULES TERRESTRES	18,5	44,0	37,4	100
LOCATION VÉHICULES NAUTIQUES	8,9	17,9	73,2	100
ANIMATION-LOISIRS	19,4	25,7	54,9	100
LOGISTIQUE VOYAGES	11,9	59,5	28,6	100

Tableau 6 : Répartition des établissements par secteur, sous-secteur et par zone géographique

	CAP NORD	CACEM	CAESM	TOTAL
HÉBERGEMENT	394	191	1 459	2 044
Hôtellerie	13	10	33	56
Villages Vacances	0	0	2	2
Gîtes Ruraux	57	32	106	195
Résidences de Tourisme	22	6	76	104
Autres Meublés	302	143	1 241	1 686
Campings			1	1
RESTAURATION	110	310	323	743
Restaurants	75	205	230	510
Cafés-Bars	4	15	11	30
Restauration Rapide fixe ou mobile	31	90	82	203
TRANSPORT	30	47	34	111
Aérien		14		14
Maritime		1	1	2
Routier	30	32	33	95
LOGISTIQUE VOYAGE	5	25	12	42
Agences de Voyage / Réceptifs	5	23	11	39
Autres		2	1	3

LOCATION	50	117	132	299
Véhicules Terrestres	45	107	91	243
Véhicules Nautiques	5	10	41	56
ANIMATION	93	145	267	505
Balade en mer/Pêche	19	17	55	91
Randonnée	5	1	27	33
Balade aérienne	0	5	1	6
Équitation	1	0	0	1
Distilleries	0	1	1	2
Combat de coqs	6	2	5	13
Casinos	4	2	9	15
Discothèques/Night-clubs	0	0	3	3
Clubs de Plongée	4	1	1	6
Musées	5	1	4	10
Parcs	0	0	1	1
Autres animations	49	115	160	324
TOTAL	682	835	2 227	3 744

1.2.2. Les établissements par secteur et commune

Avec 492 établissements touristiques, Trois-Ilets est la « première commune » touristique de la Martinique, suivie de Fort de France et de Sainte-Anne ; ces deux dernières villes totalisant chacune 379 établissements.

La commune des Trois-Ilets est également la plus dotée en établissements d'Hébergement (16.9 % de la totalité des 2 044 établissements d'Hébergement) et d'Animation-Loisirs (14.1 % de la totalité des 505 établissements d'Animation-Loisirs). C'est à Fort de France que se retrouve le plus important effectif d'établissements de Restauration (148, soit 19.9 % de la totalité des 743 établissements de Restauration) et de Logistique Voyage (35.7 % de la totalité des 42 établissements de Logistique Voyage). Le Lamentin, deuxième commune pour le secteur de la Restauration, se distingue par la plus élevée concentration d'établissements relevant de la Location de Véhicules Terrestres (19.7 % de la totalité des 243 établissements de Location de Véhicules Terrestres). La « spécialité » du Marin est la Location de Véhicules Nautiques. 41.1 % de la totalité des 56 établissements de Location de Véhicules Nautiques y sont implantés.

Le tableau 7 expose la répartition des établissements par commune.

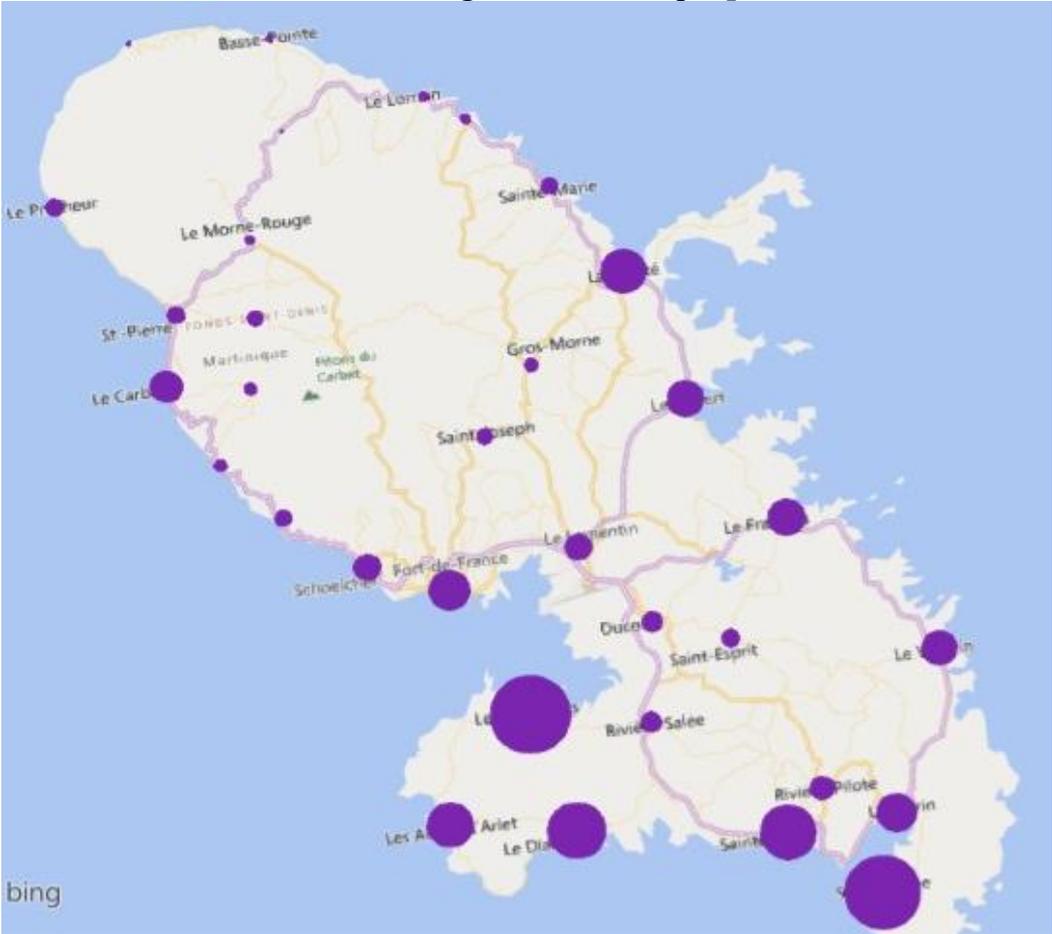
Tableau 7: Répartition des établissements touristiques par commune

	TOTAL	HEBERG	RESTAU	TRANSP	LOC VEHIC TER	LOC VEHIC NAU	ANIM-LOISIRS	LOG VOY
AJOUPA BOUILLON	5	1	2	0	0	0	2	0
ANSES D'ARLET	188	116	49	0	3	2	18	0
BASSE POINTE	11	3	3	2	1	0	2	0
BELLEFONTAINE	11	10	0	0	0	0	1	0
CARBET	90	59	16	4	3	0	8	0
CASE PILOTE	33	18	6	0	3	0	6	0
DIAMANT	238	182	29	1	8	0	18	0
DUCOS	84	26	31	7	9	0	10	1
FONDS SAINT DENIS	19	16	2	0	1	0	0	0
FORT DE FRANCE	379	92	148	19	44	4	57	15
FRANÇOIS	146	77	12	9	5	2	41	0
GRAND RIVIÈRE	6	2	2	0	0	0	2	0
GROS MORNE	31	12	4	7	5	0	3	0
LAMENTIN	277	41	110	21	48	5	45	7
MARIN	206	86	38	4	13	23	39	3
LORRAIN	19	6	2	3	5	0	3	0
MACOUBA	2	0	0	2	0	0	0	0
MARIGOT	13	7	3	1	1	0	1	0
MORNE ROUGE	19	6	4	1	2	0	6	0
MORNE VERT	13	11	0	0	1	0	1	0
PRÊCHEUR	23	19	3	0	0	0	1	0
RIVIÈRE PILOTE	54	34	10	1	4	0	5	0
RIVIÈRE SALÉE	62	25	13	2	9	0	8	5
ROBERT	140	77	20	6	7	5	25	0
SAINT ESPRIT	34	20	7	3	2	0	2	0
SAINT JOSEPH	31	16	4	5	4	0	2	0
SAINT PIERRE	47	18	13	1	2	0	11	2
SAINTE ANNE	379	309	36	1	8	5	20	0
SAINTE LUCE	244	170	36	2	10	1	25	0
SAINTE MARIE	41	17	11	2	2	0	9	0
SCHOELCHER	133	42	48	2	11	1	26	3
TRINITÉ	164	112	19	1	12	0	17	3
TROIS ILETS	492	345	49	0	17	7	71	3
VAUCLIN	110	69	13	4	3	1	20	0
TOTAL	3 744	2 044	743	111	243	56	505	42

Carte 1 : Répartition des établissements touristiques par commune



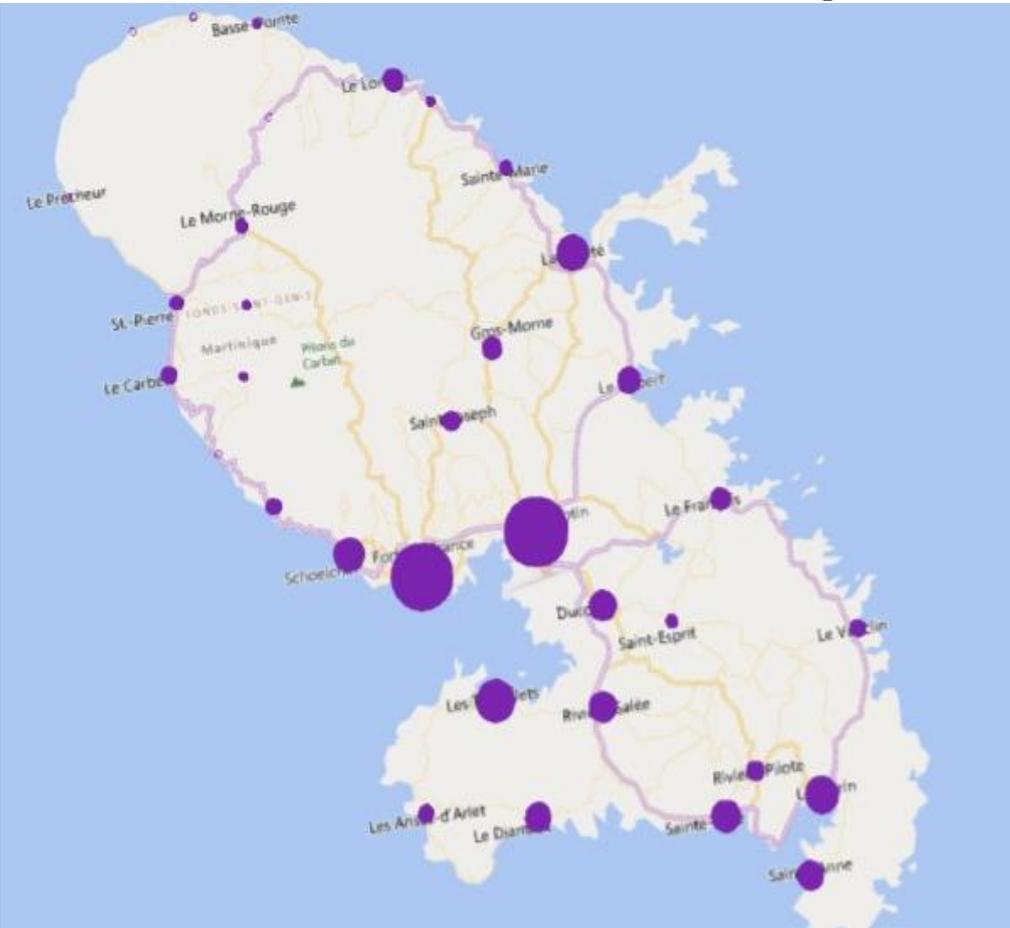
Carte 2 : Répartition des établissements d'Hébergement touristique par commune



Carte 3 : Répartition des établissements de Restauration par commune



Carte 4 : Répartition des établissements de Location de Véhicules Terrestres par commune



2. L'EMPLOI

Eu égard aux caractéristiques des prestations qui composent l'activité touristique (présence simultanée du producteur et du consommateur), le facteur travail s'avère encore une nécessité pour leur réalisation. Aussi, il est apparu pertinent au RATO d'adjoindre au dénombrement des établissements touristiques celui d'un important facteur de production : l'emploi. Les deux sous-sections suivantes s'y attachent, en gardant les perspectives sectorielles et géographiques.

2.1.L'EMPLOI PAR SECTEUR ET SOUS-SECTEUR

Le tourisme totalise 11 830 emplois, dont 55.2 % dans les secteurs de l'Hébergement et de la Restauration (dont les effectifs d'emploi respectifs se répartissent quasiment à égalité). La Restauration est le premier employeur du tourisme en Martinique, avec 3 304 emplois (soit 27.9 % de l'ensemble des emplois touristiques). En moyenne, l'effectif d'un établissement touristique atteint 3.1 emplois. Les données collectées indiquent que 88.7 % des établissements ont un effectif de moins de 10 employés (66,4 % des établissements ont moins de 3 salariés). Les tableaux 8 et 9 répartissent, en valeurs absolue et relative, les emplois touristiques par secteur et sous-secteur.

Tableau 8: Répartition des emplois par secteur d'activité touristique

	EMPLOIS	%
HÉBERGEMENT	3 228 ³	27,3
RESTAURATION	3 304	27,9
LOGISTIQUE VOYAGE	269	2,3
LOCATION VÉHICULES TERRESTRES ET NAUTIQUES	2 263	19,1
ANIMATION-LOISIRS	2 766	23,4
TOTAL	11 830	100

Tableau 9: Répartition des emplois par secteur et sous-secteur d'activité

	EMPLOIS	%
HÉBERGEMENT	3 228	27,3
Hôtellerie	749	6,3
Villages Vacances	334	2,8
Gîtes Ruraux	195	1,6
Résidences de Tourisme	257	2,2
Autres Meublés	1 686	14,3
Campings	7	0,1
RESTAURATION	3 304	27,9
Restaurants	2 904	24,5
Cafés-Bars	197	1,7
Restauration Rapide fixe ou mobile	203	1,7

³ Le RATO a considéré que chaque meublé générerait un emploi.

LOGISTIQUE VOYAGE	269	2,3
Agences de Voyage / Réceptifs	239	2,0
Autres	30	0,3
LOCATION	2 263	19,1
Véhicules Terrestres	2 084	17,6
Véhicules Nautiques	179	1,5
ANIMATION	2 766	23,4
Balade en mer/Pêche	228	1,9
Randonnée	33	0,3
Balade aérienne	30	0,3
Équitation	2	0,0
Distillerie	90	0,8
Combat de coqs	26	0,2
Casinos	600	5,1
Discothèques/Night-club	63	0,5
Clubs de Plongée	53	0,4
Musées	63	0,5
Parcs/Monuments	8	0,1
Autres animations	1 569	13,3
TOTAL	11 830	100

2.2.L'EMPLOI PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

2.2.1. Données générales

52.8 % des emplois du tourisme en Martinique sont exercés sur le territoire de la CAESM. C'est également ce territoire qui concentre la plus forte proportion d'emplois relevant de l'Hébergement (71.4 % des emplois de l'Hébergement), de la Location de Véhicules Terrestres et Nautiques (73.2 % des emplois de ces deux secteurs), et de l'Animation et des Loisirs (54.9 % des emplois du secteur). L'emploi dans l'Hébergement est prédominant sur les territoires de la CAESM et de CAP NORD, où il totalise respectivement 36.9 % et 29.9 % des emplois de chaque zone. Sur le territoire de la CACEM, c'est l'emploi dans la Restauration qui est prédominant, avec 39.4 % des emplois de la zone. Les tableaux 10, 11 et 12 détaillent les répartitions sectorielle et géographique de l'emploi.

Tableau 10: Répartition des emplois par secteur et zone géographique

	CAP NORD	CACEM	CAESM	TOTAL
HÉBERGEMENT	622	302	2 304	3 228
RESTAURATION	489	1 379	1 436	3 304
LOCATION VÉHICULES TERRESTRES ET NAUTIQUES	402	950	911	2 263
ANIMATION – LOISIRS	537	712	1 517	2 766
LOGISTIQUE VOYAGE	32	160	77	269
TOTAL	2 082	3 502	6 246	11 830
%	17,6	29,6	52,8	100

Tableau 11 : Répartition des emplois par secteur dans chaque zone géographique (en %)

	CAP NORD	CACEM	CAESM	TOTAL
HÉBERGEMENT	29,9	8,6	36,9	27,3
RESTAURATION	23,5	39,4	23,0	27,9
LOCATION VÉHICULES TERRESTRES ET NAUTIQUES	19,3	27,1	14,6	19,1
ANIMATION – LOISIRS	25,8	20,3	24,3	23,4
LOGISTIQUE VOYAGE	1,5	4,6	1,2	2,3
TOTAL	100	100	100	100
%	17,6	29,6	52,8	100

Tableau 12 : Répartition des emplois par secteur et zone géographique (en %)

	CAP NORD	CACEM	CAESM	TOTAL
HÉBERGEMENT	19,3	9,4	71,4	100
RESTAURATION	14,8	41,7	43,5	100
LOCATION VÉHICULES TERRESTRES ET NAUTIQUES	17,8	42,0	40,3	100
ANIMATION – LOISIRS	19,4	25,7	54,8	100
LOGISTIQUE VOYAGE	11,9	59,5	28,6	100
TOTAL	17,6	29,6	52,8	100

2.2.2. L'emploi par commune

Avec 1 602 emplois touristiques, Fort de France est la « première ville touristique » de la Martinique. Elle concentre 13.5 % de la totalité des emplois touristiques, suivie des villes des Trois-Ilets (11.3 %) et du Lamentin (10.8 %). La prédominance foyalaïse s'explique par le poids de cette ville dans le secteur de la Restauration (19.9 % des emplois du secteur). Les villes des Trois-Ilets, de Sainte-Anne et du Diamant sont les trois premières villes dans le secteur de l'Hébergement. Elles totalisent 40.9 % de l'emploi dans ce secteur (respectivement 16.7 %, 15.1 % et 8.9 % des emplois du secteur).

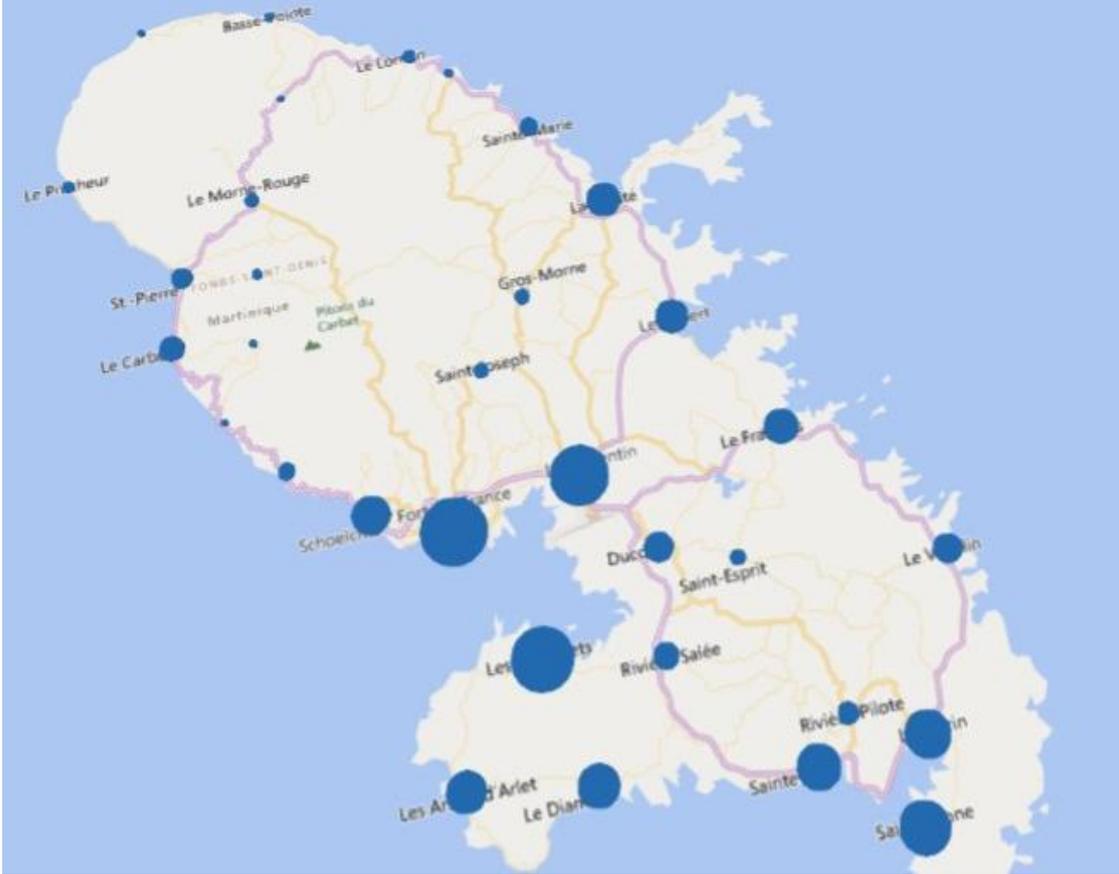
Le tableau 13 expose la répartition de l'emploi par commune.

Tableau 13 : Répartition de l'emploi touristique par commune

	TOTAL	HEBERG	RESTAU	LOC VEHIC TER	LOC VEHIC NAU	ANIM-LOISIRS	LOG VOY
AJOUA BOUILLON	21	2	9	0	0	11	0
ANSES D'ARLET	532	183	218	26	6	99	0
BASSE POINTE	38	5	13	9	0	11	0
BELLEFONTAINE	21	16	0	0	0	5	0
CARBET	234	93	71	26	0	44	0
CASE PILOTE	114	28	27	26	0	33	0
DIAMANT	584	287	129	69	0	99	0
DUCOS	317	41	138	77	0	55	6
FONDS SAINT DENIS	43	25	9	9	0	0	0
FORT DE FRANCE	1 602	145	658	377	13	312	96
FRANÇOIS	449	122	53	43	6	225	0

GRAND RIVIÈRE	23	3	9	0	0	11	0
GROS MORNE	96	19	18	43	0	16	0
LAMENTIN	1 273	65	489	412	16	246	45
MARIN	723	136	169	111	74	214	19
LORRAIN	78	9	9	43	0	16	0
MACOUBA	0	0	0	0	0	0	0
MARIGOT	38	11	13	9	0	5	0
MORNE ROUGE	77	9	18	17	0	33	0
MORNE VERT	31	17	0	9	0	5	0
PRÊCHEUR	49	30	13	0	0	5	0
RIVIÈRE PILOTE	160	54	44	34	0	27	0
RIVIÈRE SALÉE	250	39	58	77	0	44	32
ROBERT	423	122	89	60	16	137	0
SAINT ESPRIT	91	32	31	17	0	11	0
SAINT JOSEPH	88	25	18	34	0	11	0
SAINT PIERRE	176	28	58	17	0	60	13
SAINTE ANNE	842	488	160	69	16	110	0
SAINTE LUCE	654	268	160	86	3	137	0
SAINTE MARIE	142	27	49	17	0	49	0
SCHOELCHER	539	66	213	94	3	142	19
TRINITÉ	477	177	84	103	0	93	19
TROIS ILETS	1 339	545	218	146	22	389	19
VAUCLIN	305	109	58	26	3	110	0
TOTAL	11 830	3 228	3 304	2084	179	2 766	269

Carte 7 : Répartition de l'emploi touristique par commune



3. LES ACTIFS

Le capital physique, ou plus simplement les actifs (chambres, lits, tables, couverts, véhicules) constitue un autre facteur de la production touristique, qui détermine la capacité de réception de la destination Martinique. Les deux sections suivantes fournissent l'état des capacités de réception dans les secteurs de l'Hébergement, de la Restauration et de la Location de Véhicules Terrestres, en gardant les perspectives sous-sectorielles et géographiques.

3.1.LES ACTIFS PAR SECTEUR

3.1.1. L'hébergement

La Martinique compte 8 785 chambres, pour une capacité totale de réception de 13 884 lits. Les meublés de tourisme fournissent 40.7 % de la capacité en chambres et 36.3 % de la capacité en lits. 26.3 % des chambres et 30.5 % des lits relèvent du sous-secteur de l'Hôtellerie. Les Résidences de tourisme et Meublés totalisent 58.5 % des chambres et 50.1 % des lits. En moyenne, un établissement compte 4 chambres et 8 lits. Ces moyennes s'établissent à 41 chambres et 75 lits pour le sous-secteur de l'Hôtellerie. 30.4 % des établissements hôteliers ont un classement compris entre 2 et 3 étoiles ; plus de 50% d'entre eux n'étant pas classés. 49.7 % des chambres hôtelières sont classées 3 étoiles. 11.3 % des établissements d'Hébergement possèdent une piscine (39.3 % dans le sous-secteur de l'Hôtellerie) et 1.4 % d'entre eux offrent une prestation de restauration (39.4 % dans le sous-secteur de l'Hôtellerie).

Les tableaux 14 et 15 récapitulent les capacités en chambres et lits, ainsi que certains éléments qualitatifs des établissements d'Hébergement.

Tableau 14 : Répartition des actifs du secteur de l'Hébergement

	CHBRES	LITS	NON CLASSES	2 *	3 *	4 *	5 *	PISCINES	RESTAU
HÔTELLERIE	2 291	4 235	33	4	13	5	1	22	22
VILLAGES VACANCES	630	1 742						2	2
GÎTES RURAUX	729	945						28	
RÉSIDENCES DE TOURISME	1 560	1 920						30	5
AUTRES MEUBLÉS	3 575	5 042						149	
TOTAL	8 785	13 884	33	4	13	5	1	232	29

Tableau 15 : Répartition des hôtels et des chambres selon le classement

CLASSEMENT	NBRE ETS	NBRE CHBRES
5*	1	15
4*	5	395
3*	13	1 110
2*	4	92
NON CLASSÉS	33	679
TOTAL	56	2 291

3.1.2. La restauration

Les 743 établissements de Restauration totalisent 17 549 tables et 33 611 couverts. Le sous-secteur de la Restauration concentre l'essentiel des tables (85.7 %) et des couverts (85.9 %). En moyenne, un restaurant compte 24 tables, comme le signale le tableau 16.

Tableau 16 : Répartition des actifs du secteur de la Restauration

	NBRE DE	
	TABLES	COUVERTS
RESTAURANTS	15 053	33 611
CAFÉS BARS	372	1 265
RESTAURATION RAPIDE FIXE OU MOBILE	2 124	4 245
TOTAL	17 549	39 121

3.1.3. La location de véhicules terrestres

La Martinique dispose d'un parc de location de véhicules terrestres composé de 9 130 unités, dont 8 279 voitures, ainsi que le précise le tableau 17.

Tableau 17 : Répartition des actifs du secteur de la Location de Voitures

	TERRESTRE
2 ROUES ET QUADS	851
4 ROUES	8 279

3.2. LES ACTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

3.2.1. L'hébergement

71.1 % des chambres sont situées sur le territoire de la CAESM (73.8 % des lits). Cette proportion atteint 64.4 % pour le sous-secteur de l'Hôtellerie (70 % pour les lits). Le sous-secteur des Gîtes Ruraux concentre 32.1 % des chambres et 62 % des lits de CAP NORD. Les tableaux 18 et 19 détaillent la répartition sous-sectorielle et géographique de la capacité de réception du secteur Hébergement.

Tableau 18 : Répartition du nombre de chambres par zone géographique

	CAP NORD	CACEM	CAESM	TOTAL
HÔTELLERIE	265	550	1476	2291
VILLAGE VACANCES			630	630
GÎTES RURAUX	234	76	419	729
RÉSIDENTE DE TOURISME	370	99	1091	1560
AUTRES MEUBLÉS	765	179	2631	3575
HÉBERGEMENT	1634	903	6247	8784
%	18,6	10,3	71,1	100

Tableau 19: Répartition du nombre de lits par zone géographique

	CAP NORD	CACEM	CAESM	TOTAL
HÔTELLERIE	494	778	2 964	4 235
VILLAGES VACANCES			1 742	1 742
GÎTES RURAUX	261	98	586	945
RÉSIDENCES DE TOURISME	456	122	1 342	1 920
AUTRES MEUBLÉS	1 198	226	3 617	5 042
HÉBERGEMENT	2 408	1 224	10 251	13 883
%	17,3	8,8	73,8	100

3.2.2. La restauration

53.7 % des tables sont situées sur le territoire de la CAESM (31.9 % des couverts). Dans le sous-secteur Restaurants, la proportion atteint 54 % (58.2 % pour les couverts). La proportion d'établissements de Restauration Rapide est plus importante dans la zone de la CACEM que dans celle de la CAESM (15.5 % pour 10.7 %). Le tableau 20 décrit la répartition sous-sectorielle et géographique de la capacité de réception du secteur de la Restauration.

Tableau 20: Répartition du nombre de tables et de couverts par zone géographique

	NOMBRE DE TABLES		
	CAP NORD	CACEM	CAESM
RESTAURANTS	2433	4 323	8297
CAFÉS BARS	58	194	120
RESTAURATION RAPIDE FIXE OU MOBILE	286	829	1010
TOTAL	2 777	5 346	9 426
%	15,8	30,5	53,7
	NOMBRE DE COUVERTS		
	CAP NORD	CACEM	CAESM
RESTAURANTS	5 691	11 467	16 453
CAFÉS BARS	144	867	254
SNACKS FIXES	615	1678	1952
TOTAL	16 238	7 366	11 037
%	46,9	21,3	31,9

3.2.3. Les actifs par commune

Trois communes : Sainte-Luce, Trois-Ilets et Sainte-Anne concentrent 51 % de la capacité totale de réception, appréciée par le nombre de chambres et 51.9 % du nombre de lits.

Le tableau 21 précise la répartition de la capacité d'hébergement par commune.

Tableau 21: Répartition du nombre de chambres et de lits par commune

COMMUNE	CHAMBRES	LITS	% CHAMBRES	% LITS
AJOUPA BOUILLON	3	3	0,0	0,0
ANSES D'ARLET	207	377	2,4	2,7
BASSE POINTE	5	6	0,1	0,0
BELLEFONTAINE	56	237	0,6	1,7
CARBET	205	291	2,3	2,1
CASE PILOTE	8	27	0,1	0,2
DIAMANT	515	733	5,9	5,3
DUCOS	82	117	0,9	0,8
FONDS SAINT DENIS	71	133	0,8	1,0
FORT DE FRANCE	460	604	5,2	4,3
FRANÇOIS	358	569	4,1	4,1
GRAND RIVIÈRE	3	6	0,0	0,0
GROS MORNE	32	49	0,4	0,3
LAMENTIN	58	67	0,7	0,5
MACOUBA	0	0	0,0	0,0
LORRAIN	37	55	0,4	0,4
MARIGOT	11	18	0,1	0,1
MARIN	135	257	1,5	1,8
MORNE ROUGE	66	106	0,7	0,8
MORNE VERT	13	15	0,1	0,1
PRECHEUR	42	68	0,5	0,5
RIVIÈRE PILOTE	73	200	0,8	1,4
RIVIÈRE SALÉE	61	119	0,7	0,9
ROBERT	84	120	1,0	0,9
SAINT ESPRIT	99	331	1,1	2,4
SAINT JOSEPH	2	3	0,0	0,0
SAINT PIERRE	71	106	0,8	0,8
SAINTE ANNE	1037	1996	11,8	14,4
SAINTE LUCE	1874	2951	21,3	21,3
SAINTE MARIE	63	103	0,7	0,7
SCHOELCHER	383	550	4,4	4,0
TRINITÉ	866	1065	9,9	7,7
TROIS ILETS	1576	2246	17,9	16,2
VAUCLIN	232	355	2,6	2,6

Carte 8 : Répartition des chambres par commune



Fort de France est la « première commune de Restauration » de la Martinique, en totalisant 15.9 % du nombre total de tables et 13.7 % des couverts, comme le signale le tableau 22.

Tableau 22: Répartition du nombre de tables et de couverts par commune

COMMUNE	TABLES	COUVERTS	% TABLES	% COUVERTS
AJOUPA BOUILLON	82	187	0,5	0,5
ANSES D'ARLET	1 335	3 155	7,6	8,1
BASSE POINTE	96	235	0,5	0,6
BELLEFONTAINE	0	0	0,0	0,0
CARBET	572	1 707	3,3	4,4
CASE PILOTE	192	226	1,1	0,6
DIAMANT	391	1 161	2,2	3,0
DUCOS	377	872	2,1	2,2
FOND SAINT DENIS	111	16	0,6	0,0
FORT DE FRANCE	2 790	5 365	15,9	13,7
FRANÇOIS	354	583	2,0	1,5
GRAND RIVIÈRE	42	224	0,2	0,6
GROS MORNE	51	104	0,3	0,3
LAMENTIN	2 265	5 753	12,9	14,7

LORRAIN	5	8	0,0	0,0
MACOUBA	0	0	0,0	0,0
MARIGOT	97	169	0,6	0,4
MARIN	522	1 569	3,0	4,0
MORNE ROUGE	28	543	0,2	1,4
MORNE VERT	0	0	0,0	0,0
PRÊCHEUR	125	367	0,7	0,9
RIVIÈRE PILOTE	376	1 072	2,1	2,7
RIVIÈRE SALÉE	121	502	0,7	1,3
ROBERT	342	596	1,9	1,5
SAINTE ANNE	1 407	2 646	8,0	6,8
SAINTE LUCE	2 275	2 569	13,0	6,6
SAINTE MARIE	251	744	1,4	1,9
SCHOELCHER	170	2 807	1,0	7,2
TRINITÉ	483	786	2,8	2,0
TROIS ILETS	1776	3623	10,1	9,3
VAUCLIN	327	617	1,9	1,6

Carte 9 : Répartition des tables de restaurant par commune

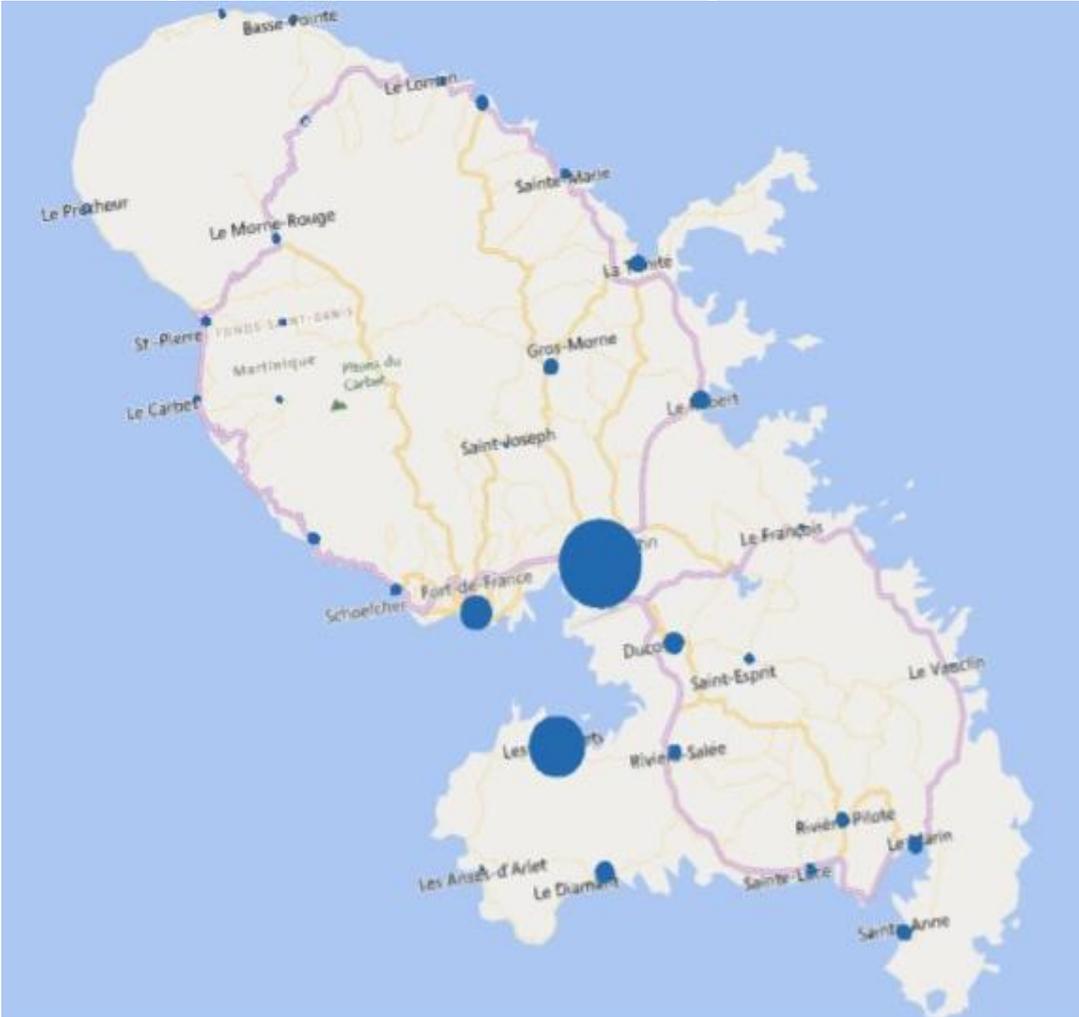


Trois communes : Lamentin, Fort de France et Trois Ilets cumulent 75.1 % du parc de véhicules terrestres en location. Le tableau 23 précise la répartition des effectifs de véhicules terrestres en location par commune.

Tableau 23 : Répartition du nombre de véhicules terrestres en location par commune

COMMUNE	NBRE DE VEHICULES	%
AJOUA BOUILLON	0	0,0
ANSES D'ARLET	16	0,2
BASSE POINTE	29	0,3
BELLEFONTAINE	0	0,0
CARBET	24	0,3
CASE PILOTE	87	1,0
DIAMANT	231	2,5
DUCOS	260	2,8
FONDS SAINT DENIS	29	0,3
FORT DE FRANCE	650	7,1
FRANÇOIS	13	0,1
GRAND RIVIÈRE	0	0,0
GROS MORNE	144	1,6
LAMENTIN	4 240	46,4
LORRAIN	144	1,6
LE MACOUBA	0	0,0
MARIGOT	29	0,3
MARIN	112	1,2
MORNE ROUGE	58	0,6
MORNE VERT	29	0,3
PRÊCHEUR	0	0,0
RIVIÈRE SALÉE	110	1,2
RIVIÈRE PILOTE	116	1,3
ROBERT	202	2,2
SAINT ESPRIT	58	0,6
SAINT JOSEPH	27	0,3
SAINT PIERRE	58	0,6
SAINTE ANNE	124	1,4
SAINTE LUCE	67	0,7
SAINTE MARIE	58	0,6
SCHOELCHER	84	0,9
TRINITÉ	152	1,7
TROIS ILETS	1 967	21,5
VAUCLIN	13	0,1
TOTAL	9 130	100

Carte 10 : Répartition du parc de véhicules terrestres en location par commune



4. LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES EN PERSPECTIVE

L'appareil productif du tourisme en Martinique n'est pas figé. Sa composition évolue dans le temps et dans l'espace. Cette section présente les transformations sectorielle et géographique de l'offre touristique de la Martinique via trois sections dédiées respectivement aux établissements, à l'emploi et aux actifs.

4.1. LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES DANS LE TEMPS ET L'ESPACE

4.1.1. Les établissements

Entre 2011 et 2018, le nombre d'établissements a augmenté de 85,5 %, principalement sous l'impulsion du secteur de l'Hébergement, qui assure 74,6 % de l'augmentation. Le nombre d'établissements progresse dans tous les secteurs. Il double dans celui de l'Animation-Loisirs, qui concentre 13,9 % des établissements pour 11,8 % en 2011.

C'est dans le périmètre de la CAESM que la progression du nombre d'établissements fut la plus forte (+150,6 %). Inversement, la zone CAPNORD enregistre la plus faible progression du nombre d'établissements (+ 10,6 %). Les tableaux 24 et 25 détaillent ces évolutions.

Tableau 24: Le nombre d'établissements par secteur entre 2006 et 2018

	2006	2011	2018	2006 %	2011 %	2018 %	2011/06 en %	2018/11 en %
HÉBERGEMENT	919	795	2044	50,5	40,6	56,3	-13,5	+ 157,1
RESTAURATION	528	735	743	29,0	37,5	20,5	+ 39,2	+ 1,1
LOGISTIQUE VOYAGE	38	30	42	2,1	1,5	1,2	-21,1	+ 40,0
LOCATION	141	167	299	7,8	8,5	8,2	+ 18,4	+ 79,0
ANIMATION	193	231	505	10,6	11,8	13,9	+ 19,7	+ 118,6
TOTAL	1 819	1 958	3 633	100	100	100	+ 13,7	+ 85,5

Tableau 25: Répartition des établissements par zone géographique entre 2006 et 2018

	CAP NORD	CACEM	CAESM
2006	459	453	907
2011	545	534	879
2018	657	773	2203
2006 %	25,2	24,9	49,9
2011 %	27,8	27,3	44,9
2018 %	18,1	21,3	60,6
11/06 en %	+ 18,7	+ 17,9	-3,1
18/11 en %	+ 20,6	+ 44,8	+ 150,6

Entre 2011 et 2018, seul le secteur de la Restauration dans le périmètre de CAPNORD enregistre une diminution du nombre d'établissements. Les effectifs d'établissements de tous les autres couples secteur-communauté de communes augmentent ; la plus forte progression étant constatée dans les hébergements de la CAESM (+ 262 %), comme le signale le tableau 28. Les tableaux 26 et 27 répartissent, en valeurs absolue et relative, les établissements dans chaque zone. Ils révèlent que les spécialisations sectorielles changent peu : les établissements

de Restauration demeurant prédominants dans la CACEM, ceux d'Hébergement étant majoritaires dans les périmètres de CAPNORD et de la CAESM.

Tableau 26: Répartition des établissements par secteur et zone géographique entre 2000 et 2018

	CAP NORD			CACEM			CAESM		
	2006	2011	2018	2006	2011	2018	2006	2011	2018
HÉBERGEMENT	236	294	394	162	98	191	521	403	1459
RESTAURATION	136	151	110	175	303	310	217	281	323
LOGISTIQUE VOYAGE	1	0	5	32	24	25	5	6	12
LOCATION	26	28	50	35	61	117	80	78	132
ANIMATION	60	72	98	49	48	130	84	111	277
TOTAL	459	545	657	453	534	773	907	879	2203

Tableau 27: Répartition des établissements par secteur et zone géographique entre 2000 et 2018 (en %)

	CAP NORD			CACEM			CAESM		
	2006	2011	2018	2006	2011	2018	2006	2011	2018
HÉBERGEMENT	51,4	53,9	60,0	35,8	18,4	24,7	57,4	45,8	66,2
RESTAURATION	29,6	27,7	16,7	38,6	56,7	40,1	23,9	32,0	14,7
LOGISTIQUE VOYAGE	0,2	0,0	0,8	7,1	4,5	3,2	0,6	0,7	0,5
LOCATION	5,7	5,1	7,6	7,7	11,4	15,1	8,8	8,9	6,0
ANIMATION	13,1	13,2	14,9	10,8	9,0	16,8	9,3	12,6	12,6
TOTAL	100								

Tableau 28 : Evolution du nombre d'établissements par secteur et zone géographique entre 2006 et 2018 (en %)

	CAP NORD		CACEM		CAESM	
	2011/06 en %	2018/11 en %	2011/06 en %	2018/11 en %	2011/06 en %	2018/11 en %
HÉBERGEMENT	+ 24,6	+ 34,0	-39,5	+ 94,9	-22,6	+ 262,0
RESTAURATION	+ 11,0	-27,2	+ 73,1	+ 2,3	+ 29,5	+ 14,9
LOGISTIQUE VOYAGE	-100,0	nd	-25,0	+ 4,2	+ 20,0	+ 100,0
LOCATION	+ 7,7	+ 78,6	+ 74,3	+ 91,8	-2,5	+ 69,2
ANIMATION	+ 20,0	+ 36,1	-2,0	+ 170,8	+ 32,1	+ 149,5

Entre 1985 et 2018, le nombre d'établissements d'Hébergement a été multiplié par 12. Ceux relevant de l'Hôtellerie et des Villages Vacances ont diminué sur la période dans son ensemble ; l'Hôtellerie se retrouvant à un niveau inférieur à celui de 1985. Inversement, le nombre de structures non hôtelières (Gîtes Ruraux, Résidences de Tourisme et Meublés) progressait de 130 % entre 2000 et 2018. Le tableau 29 synthétise l'évolution des différentes catégories d'établissements d'Hébergement entre 1985 et 2018.

Tableau 29 : Le nombre d'établissements par sous-secteur de l'Hébergement entre 1985 et 2018

	1985	1990	1995	2000	2006	2011	2018	18/11 en %
HÔTELLERIE	60	93	123	117	95	78	56	-28,2
VILLAGE VACANCES	3	4	4	6	4	4	2	-50,0
GÎTES RURAUX	100	134	271	332	225	183	195	6,6
RÉSIDENCES DE TOURISME				50	52	69	104	50,7
AUTRES MEUBLÉS	0	300	384	479	542	461	1686	265,7
TOTAL	163	531	782	984	918	795	2043	157,0

Le mouvement de création d'établissements dans le sous-secteur Restaurants, qui avait repris entre 2006 et 2011, s'est ralenti entre 2011 et 2018 : le taux de progression passe de + 38.2 % à + 6.7 % sur la dernière période. Le ralentissement est partiellement imputable au ralentissement de la progression dans le périmètre de la CACEM et à la diminution du nombre de Restaurants au niveau de CAPNORD. Les tableaux 30 à 32 exposent les évolutions géographiques des effectifs du sous-secteur Restaurants.

Tableau 30 : Répartition géographique des établissements du sous-secteur Restaurants entre 1995 et 2018

	1995	2000	2006	2011	2018
CAP NORD	46	104	85	92	75
CACEM	67	115	105	192	204
CAESM	60	150	158	197	231
TOTAL	173	369	348	481	510

Tableau 31 : Répartition géographique des établissements du sous-secteur Restaurants entre 1995 et 2018 (en %)

	1995	2000	2006	2011	2018
CAP NORD	26,4	28,2	24,4	19,2	14,7
CACEM	38,7	31,2	30,2	39,9	40,0
CAESM	34,9	40,7	45,4	40,9	45,3
TOTAL	100	100	100	100	100

Tableau 32 : Évolution du nombre d'établissements du sous-secteur Restaurant par zone géographique entre 1995 et 2018 (en %)

	00/95 en %	06/00 en %	11/06 en %	18/11 en %
CAP NORD	+ 127,7	-18,3	+ 8,6	-18,8
CACEM	+ 71,6	-8,7	+ 82,9	+ 6,3
CAESM	+ 148,6	+ 5,3	+ 24,5	+ 17,5
TOTAL	+ 113,3	-5,7	+ 38,2	+ 6,0

4.1.2. L'emploi

Le secteur de la Restauration demeure le important pourvoyeur d'emplois du tourisme en Martinique, comme en 2011. Il concentre 43.5 % de l'effectif total de l'offre touristique de la Martinique. Grâce à l'apport des Meublés, le secteur de l'Hébergement demeure en seconde position des fournisseurs d'emplois, mais concentre désormais moins de 30 % des emplois touristiques. Bien qu'en nette progression en valeur absolue (+ 78.6 %), la proportion des emplois du secteur Animation-Loisirs demeure stable (14 %) entre 2011 et 2018, comme le signale le tableau 33.

Tableau 33 : Répartition des emplois touristiques par secteur en 2000 et 2018

SECTEURS	2000	2006	2011	2018	2000 %	2006 %	2018 %	06/00 en %	11/06 en %	18/11 en %
HÉBERGEMENT	3 428	3 090	2407	3 228	42,2	36,2	27,1	-9,9	-22,1	+ 34,1
RESTAURATION	2 315	3 034	3862	3 304	28,5	35,5	43,5	+ 31,1	+ 27,3	-14,4
LOGISTIQUE VOYAGE	551	590	266	269	6,8	6,9	3,0	+ 7,1	-54,9	+ 1,1
LOCATION	701	626	799	2 263	8,6	7,3	9,0	-10,7	+ 27,6	+ 183,2
ANIMATION/LOISIRS	1 134	1 197	1549	2 766	14,0	14,0	17,4	+ 5,6	+ 29,4	+ 78,6
TOTAL	8 129	8 537	8 883	11 830	100	100	100	+5,0	+ 4,1	+ 33,2

Entre 2006 et 2018, c'est la zone de CAPNORD qui enregistre la plus forte progression des emplois (+ 73,2 %) et la CACEM la plus faible (+ 22.8 %). Les tableaux 34 et 35 fournissent respectivement les répartitions en valeurs absolue et relative des emplois, ainsi que les taux d'évolution selon le zonage des communautés de communes.

Tableau 34 : Répartition des emplois touristiques par zone géographique en 2006 et 2018

	2006	2011	2018
CAP NORD	1 596	1 809	2 765
CACEM	2 851	3 142	3 503
CAESM	4 090	3 932	5 562
TOTAL	8 537	8 883	11 830

Tableau 35 : Répartition et évolution des emplois touristiques par zone géographique en 2006 et 2018 (en %)

	2006	2011	2018	11/06 en %	18/11 en %
CAP NORD	18,7	20,4	23,4	+ 13,3	+ 52,8
CACEM	33,4	35,4	29,6	+ 10,2	+ 11,5
CAESM	47,9	44,3	47,0	-3,9	+ 41,5
TOTAL	100	100	100	+ 4,1	+ 33,2

Alors que l'emploi dans le sous-secteur de la Restauration a continûment progressé depuis 1995, il baisse de manière constante dans les sous-secteurs de l'Hôtellerie et des Villages Vacances, ainsi que l'illustre le tableau 36.

Tableau 36 : Répartition des emplois des sous-secteurs de l'Hôtellerie, des Villages Vacances et des Restaurants en 1995 et 2018

	HOTEL ET VILLAGE VACANCES	SOUS-SECTEUR : RESTAURANT
1995	2 042	892
2000	2 375	1 925
2006	2 029	2 304
2011	1 647	2 925
2018	1 083	2 904
00/95 en %	16,3	115,8
06/00 en %	-14,6	19,7
11/06 en %	-18,8	27,0
18/11 en %	-34,2	-0,7

4.1.3. Les actifs

4.1.3.1. L'Hébergement

Entre 1985 et 2018, le parc d'hébergement a été multiplié par 3.3. Après avoir atteint un pic à 5 115 chambres en 2000, la décroissance du parc hôtelier l'a ramené à un niveau voisin de celui de 1985. Sur la période, c'est le parc de Gîtes Ruraux qui enregistre la plus forte progression : le nombre de chambres en gîtes de 2018 est 5.1 fois supérieur à celui de 1985. La croissance des Meublés et des Résidences de Tourisme s'est manifestée à partir de 2000. Ces deux catégories d'hébergement concentrent désormais 59.8 % de la capacité de réception en chambres (28.3 % en 2000) de la Martinique et 50.3 % en termes de lits (26.8 % en 2000). La capacité instantanée totale de réception été multipliée par 3.42, en passant de 3 947 à 13 484 lits⁴.

Les tableaux 37 à 42 décrivent ces évolutions.

Tableau 37 : Répartition du nombre de chambres du secteur de l'Hébergement entre 1985 et 2018

ANNÉES	HÔTELLERIE	VILLAGES VACANCES	GÎTES RURAUX	RÉSIDENCES DE TOURISME	AUTRES MEUBLÉS	TOTAL
1985	2 090	413	143			2 646
1990	2 728	498	243		1 290	4 759
1995	3 790	537	485			4 812
2000	5 115	560	587	1 093	1 378	8 733
2006	4 656	533	441	1 039	1 616	8 285
2011	3 262	588	332	1 611	1 575	7 368
2018	2 291	630	729	1 560	3 575	8 785

⁴ Soit de 7 894 à 26 968 visiteurs, en considérant que chaque lit peut recevoir 2 visiteurs.

Tableau 38 : Répartition du nombre de chambres du secteur de l'Hébergement entre 1985 et 2018 (en %)

ANNÉES	HÔTELLERIE	VILLAGES VACANCES	GÎTES RURAUX	RÉSIDENCES DE TOURISME	AUTRES MEUBLÉS	TOTAL
1985	79,0	15,6	5,4	0,0	0,0	100
1990	57,3	10,5	5,1	0,0	27,1	100
1995	78,8	11,2	10,1	0,0	0,0	100
2000	58,6	6,4	6,7	12,5	15,8	100
2006	56,2	6,4	5,3	12,5	19,5	100
2011	44,3	8,0	4,5	21,9	21,4	100
2018	24,4	7,3	8,5	18,2	41,6	100

Tableau 39 : Taux annuel d'évolution du nombre de chambres du secteur de l'Hébergement entre 1985 et 2018 (en %)

	HÔTELLERIE	VILLAGES VACANCES	GÎTES RURAUX	RÉSIDENCE DE TOURISME	AUTRES MEUBLÉS
1990/85 en %	+ 30,5	+ 20,6	+ 69,9	nd	nd
1995/90 en %	+ 38,9	+ 7,8	+ 99,6	nd	nd
2000/95 en %	+ 35,0	+ 4,3	+ 21,0	nd	nd
2006/00 en %	-9,0	-4,8	-24,9	-4,9	+ 17,3
2011/06 en %	-29,9	10,3	-24,7	+ 55,1	-2,5
2018/11 en %	-35,9	+ 7,1	+ 119,6	-3,2	+ 127,0

Tableau 40 : Répartition du nombre de lits du secteur de l'Hébergement entre 2000 et 2018

	HÔTELLERIE	VILLAGES VACANCES	GÎTES RURAUX	RÉSIDENCES DE TOURISME	AUTRES MEUBLÉS	TOTAL
1985	3 344	603				3 947
1990	5 649	1 118	577		2 580	9 924
1995	7 541	1 206	889			9 636
2000	10 718	1 425	934	2 423	2 357	17 857
2006	8 197	1 315	676	2 168	2 945	15 301
2011	7 209	1 434	458	4 058	2 865	16 024
2018	3 835	945	1 920	1 742	5 042	13 484

Tableau 41 : Répartition du nombre de lits du secteur de l'Hébergement entre 1985 et 2018 (en %)

	HÔTELLERIE	VILLAGES VACANCES	GÎTES RURAUX	RÉSIDENCES DE TOURISME	AUTRES MEUBLÉS	TOTAL
1985	84,7	15,3	0,0	0,0	0,0	100
1990	56,9	11,3	5,8	0,0	26,0	100
1995	78,3	12,5	9,2	0,0	0,0	100
2000	60,0	8,0	5,2	13,6	13,2	100
2006	53,6	8,6	4,4	14,2	19,2	100
2011	45,0	8,9	2,9	25,3	17,9	100
2018	28,4	7,0	14,2	12,9	37,4	100

Tableau 42 : Taux annuel d'évolution du nombre de lits du secteur de l'Hébergement entre 1985 et 2018 (en %)

	HÔTELLERIE	VILLAGES VACANCES	GÎTES RURAUX	RÉSIDENCES DE TOURISME	AUTRES MEUBLÉS
1990/85 en %	+ 68,9	+ 85,4	nd	nd	nd
1995/90 en %	+ 33,5	+ 7,9	+ 54,1	nd	nd
2000/95 en %	+ 42,1	+ 18,2	+ 5,1	nd	nd
2006/00 en %	-23,5	-7,7	-27,6	-10,5	+ 24,9
2011/06 en %	-12,1	+ 9,0	-32,2	+ 87,2	-2,7
2018/11 en %	-46,8	-34,1	319,2	-57,1	+ 76,0

La proportion de chambres hôtelières demeure majoritaire dans le périmètre de la CACEM, alors qu'elle est minoritaire dans les deux autres communautés de communes. Les chambres hôtelières représentent 60.9 % des chambres dans la CACEM, pour moins de 25 % au niveau des deux autres communautés de communes. C'est dans le périmètre de la CACEM que la diminution de la capacité en chambres hôtelières fut la plus faible (-27.1 % pour - 50.8 % dans l'ensemble de la Martinique). Le poids des Meublés a quasiment doublé dans CAPNORD et plus que doublé sur le territoire de la CAESM entre 2006 et 2018.

Les tableaux 43 à 45 détaillent ces évolutions en valeurs absolue et relative.

L'évolution géographique du nombre de lits est très similaire à celle des chambres, comme le signale les tableaux 46 à 48.

Tableau 43: Répartition du nombre de chambres du secteur de l'Hébergement en 2006, 2011 et 2018, par zone géographique

ZONE	ANNÉES	HÔTELLERIE	VILLAGES VACANCES	GÎTES RURAUX	RÉSIDENCES DE TOURISME	AUTRES MEUBLÉS	TOTAL
CAP NORD	2006	653	240	145	196	416	1 651
	2011	631	0	136	248	467	1 482
	2018	265		234	370	765	1 634
CACEM	2006	754	0	46	70	255	1 125
	2011	486	0	22	113	113	734
	2018	550		76	99	179	903
CAESM	2006	3 249	293	250	773	945	5 509
	2011	2 144	588	174	1 250	995	5 151
	2018	1 476	630	419	1 091	2 631	6 247

Tableau 44 : Répartition du nombre de chambres du secteur de l'Hébergement en 2006, 2011 et 2018, par zone géographique (en %)

ZONE	ANNÉES	HÔTELLERIE	VILLAGES VACANCES	GÎTES RURAUX	RÉSIDENCES DE TOURISME	AUTRES MEUBLÉS	TOTAL
CAP NORD	2006	39,6	14,5	8,8	11,9	25,2	100
	2011	42,6	0,0	9,2	16,7	31,5	100
	2018	16,2	0,0	14,3	22,7	46,8	100
CACEM	2006	67,0	0,0	4,1	6,2	22,7	100
	2011	66,2	0,0	3,0	15,4	15,4	100
	2018	60,9	0,0	8,4	11,0	19,8	100
CAESM	2006	59,0	5,3	4,5	14,0	17,1	100
	2011	41,6	11,4	3,4	24,3	19,3	100
	2018	23,6	10,1	6,7	17,5	42,1	100

Tableau 45 : Taux annuel d'évolution du nombre de chambres du secteur de l'Hébergement par zone géographique entre 2006 et 2018 (en %)

ZONE	ANNÉES	HÔTELLERIE	VILLAGES VACANCES	GÎTES RURAUX	RÉSIDENCES DE TOURISME	AUTRES MEUBLÉS	TOTAL
CAP NORD	2011/06 en %	-3,4	-100,0	-6,2	+ 26,3	+ 12,1	-10,2
	2018/11 en %	-58,1	Nd	+ 72,4	+ 49,3	+ 63,9	+ 10,3
CACEM	2011/06 en %	-35,5	Nd	-52,2	+ 61,4	-55,7	-34,8
	2018/11 en %	+ 13,2	Nd	+ 243,3	-12,4	+ 58,3	+ 23,1
CAESM	2011/06 en %	-34,0	+ 100,7	-30,4	+ 61,8	+ 5,4	-6,5
	2018/11 en %	-31,1	+ 7,1	+ 140,6	-12,8	+ 164,3	+ 21,3

Tableau 46 : Répartition du nombre de lits du secteur de l'Hébergement en 2006, 2011 et 2018, par zone géographique

ZONE	ANNÉES	HÔTELLERIE	VILLAGES VACANCES	GÎTES RURAUX	RÉSIDENCES DE TOURISME	AUTRES MEUBLÉS	TOTAL
CAP NORD	2006	1 174	671	242	459	783	3 328
	2011	1 721	0	187	493	867	3 269
	2018	494		261	456	1 198	2 408
CACEM	2006	1 274	0	76	41	384	1 775
	2011	1 052	0	34	244	170	1 500
	2018	778		98	122	226	1 224
CAESM	2006	5 749	644	358	1 668	1 778	10 198
	2011	4 436	1 434	237	3 322	1 827	11 255
	2018	2 964	1 742	586	1 342	3 617	10 251

Tableau 47 : Répartition du nombre de lits du secteur de l'Hébergement en 2006, 2011 et 2018, par zone géographique (en %)

ZONE	ANNÉES	HÔTELLERIE	VILLAGES VACANCES	GÎTES RURAUX	RÉSIDENCES DE TOURISME	AUTRES MEUBLÉS	TOTAL
CAP NORD	2006	35,3	20,2	7,3	13,8	23,5	100
	2011	52,7	0,0	5,7	15,1	26,5	100
	2018	20,5	0,0	10,8	18,9	49,7	100
CACEM	2006	71,8	0,0	4,3	2,3	21,6	100
	2011	70,1	0,0	2,3	16,3	11,3	100
	2018	63,5	0,0	8,0	10,0	18,5	100
CAESM	2006	56,4	6,3	3,5	16,4	17,4	100
	2011	39,4	12,7	2,1	29,5	16,2	100
	2018	28,9	17,0	5,7	13,1	35,3	100

Tableau 48 : Taux annuel d'évolution de lits du secteur de l'Hébergement par zone géographique entre 2006 et 2018 (en %)

ZONE	ANNÉES	HÔTELLERIE	VILLAGES VACANCES	GÎTES RURAUX	RÉSIDENCES DE TOURISME	AUTRES MEUBLÉS	TOTAL
CAP NORD	2011/06 en %	+ 46,7	-100,0	-22,7	+ 7,6	+ 10,8	-1,8
	2018/11 en %	-71,3	Nd	+ 39,7	-7,6	+ 38,2	-26,3
CACEM	2011/06 en %	-17,4	Nd	-55,3	+ 495,1	-55,7	-15,5
	2018/11 en %	-26,1	nd!	+ 187,9	-50,1	+ 33,2	-18,4
CAESM	2011/06 en %	-22,8	122,7	-33,8	+ 99,1	+ 2,7	+ 10,4
	2018/11 en %	-33,2	21,5	+ 147,1	-59,6	+ 98,0	-8,9

4.1.3.2. La restauration

Mesurée en nombre de tables, la capacité de réception du secteur de la Restauration a poursuivi sa croissance en 2018. Après avoir augmenté de 44.6 % entre 2006 et 2011, elle a progressé de 25 % entre 2011 et 2018. Sur les 12 dernières années, elle s'est accrue de 80.8 %. Le nombre de couverts a connu une « inflation » plus forte de 196 % entre 2006 et 2018. L'essentiel de ces accroissements est le résultat du « dynamisme » du sous-secteur de la Restauration Rapide.

Entre 2006 et 2018, c'est la zone de la CAESM qui enregistre la plus forte augmentation de capacité en tables (+ 122.3 %), sous l'impulsion de la Restauration Rapide, dont le nombre de tables progresse de 258.2 %. Ainsi, la distribution sous-sectorielle du secteur de la Restauration change peu, hormis dans la CAESM.

Tableau 49 : Répartition du nombre de tables et de couverts du secteur de la Restauration en 2006, 2011 et 2018

	TABLES			COUVERTS		
	2006	2011	2018	2006	2011	2018
RESTAURANT	8 516	12 035	15053	27 553	37 599	80205
CAFÉS, BARS	262	707	372	716	1498	2586
RESTAURATION RAPIDE FIXE OU MOBILE	928	1295	2125	2 350	3 459	7934
TOTAL	9 706	14 037	17 550	30 619	42 556	90 725

Tableau 50 : Répartition du nombre de tables du secteur de la Restauration par zone géographique en 2006, 2011 et 2018

		RESTAURANTS	CAFÉS BARS	RESTAURATION	TOTAL
				RAPIDE FIXE OU MOBILE	
CAP NORD	2006	2 341	67	210	2 618
	2011	3 292	140	276	3 708
	2018	2 433	58	286	2 777
CACEM	2006	2 317	95	436	2 848
	2011	3 709	300	641	4 650
	2018	4 323	194	829	5 346
CAESM	2006	3 858	100	282	4 240
	2011	5 034	266	378	5 678
	2018	8 297	120	1 010	9 427

Tableau 51 : Répartition du nombre de tables du secteur de la Restauration en 2006, 2011 et 2018, par zone géographique (en %)

		RESTAURANTS	CAFÉS BARS	RESTAURATION	TOTAL
				RAPIDE FIXE OU MOBILE	
CAP NORD	2006	89,4	2,6	8,0	100
	2011	88,8	3,8	7,4	100
	2018	87,6	2,1	10,3	100
CACEM	2006	81,4	3,3	15,3	100
	2011	79,8	6,5	13,8	100
	2018	80,9	3,6	15,5	100
CAESM	2006	91,0	2,4	6,7	100
	2011	88,7	4,7	6,7	100
	2018	88,0	1,3	10,7	100

4.1.3.3. La location

Le nombre de voitures (4 roues) de location poursuit la progression entamée au terme de 2011, en augmentant de 34.9 % entre 2018 et 2011. Le parc de voitures de location dépasse le seuil de 2000. Entre 2000 et 2018, le parc de location de voitures à 4 roues s'est accru de 27 %.

Tableau 52 : Évolution du parc de véhicules à 4 roues en location entre 2000 et 2018

	NOMBRE DE VÉHICULES À 4 ROUES	TX D'ÉVOLUTION ANNUELLE
2000	6 519	
2006	5 431	-16,7
2011	6 139	+ 13,0
2018	8 279	+ 34,9

5. LES ACTIVITÉS TOURISTIQUES DANS L'ÉCONOMIE MARTINICAISE

Avec 3 744 établissements, le tourisme représente 9,9 % de l'ensemble des établissements⁵ recensés par le fichier Sirene au 1^{er} janvier 2017 ; une proportion qui atteignait 7.8 % en 2011 (et 7.4 % en 2006). En excluant les meublés de tourisme, non répertoriés par le Fichier Sirene, les établissements touristiques totalisent 5.4 % des établissements marchands de la Martinique (6 % en 2011).

Le tourisme totalise par ailleurs 12.7 % des établissements relevant de la catégorie des services marchands⁶ (10.1 % en 2011). Hors meublés, les établissements touristiques totalisent 7 % du secteur des services marchands.

L'emploi touristique hors meublés en 2018 (10 144 personnes) concentre 8 % de la population active employée, recensée par l'enquête emploi en continu de l'INSEE en 2017⁷ (8.2 % en 2011). L'ensemble des emplois touristiques hors meublés concentrent 18.3 % des effectifs du secteur des services marchands en Martinique (22.4 % en 2011 et 27.1 % en 2006).

⁵ Relevant des activités marchandes hors agriculture.

⁶ Soit l'ensemble des établissements à l'exclusion de l'industrie, de l'énergie et de la construction

⁷ Cf. Rapport Annuel IEDOM, page 35.

6. ANNEXES

6.1.DÉFINITIONS

LES DÉFINITIONS DE L'OMT

VISITEUR : une personne qui se déplace volontairement dans un lieu ne correspondant pas à son environnement habituel, dans son pays de résidence ou dans un autre pays, pour des raisons de visite qui excluent une activité rémunérée.

On distingue le touriste dont le séjour est au moins de 24 heures (et inférieur à un an pour le visiteur international et 6 mois pour le visiteur interne), de l'excursionniste (aussi dénommé visiteur à la journée), dont la durée de visite est inférieure à 24 heures.

TOURISME : Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leur voyage et de leurs séjours. On distingue, par rapport à une zone donnée :

- Le tourisme interne, qui regroupe les activités des résidents d'une zone donnée qui voyagent uniquement à l'intérieur de cette zone, mais en dehors de leur environnement habituel
- Le tourisme récepteur, qui rassemble les activités des non-résidents qui voyagent dans une zone donnée située en dehors de leur environnement habituel
- Le tourisme émetteur, qui réunit les activités des résidents d'une zone donnée, qui voyagent et séjournent en dehors de celle-ci (et de leur environnement habituel)

ENTREPRISE TOURISTIQUE : Conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), les entreprises touristiques sont celles dont l'activité consiste à fournir des prestations ou des produits aux touristes (selon la définition de l'OMT de ce dernier). L'analyse des dépenses touristiques en Martinique, couplée à celle des coefficients de touristicité (rapport de la part de chiffre d'affaires issu de la dépense des touristes au chiffre global) a amené à retenir classiquement les 6 catégories suivantes :

- Hébergement
- Restauration
- Transport
- Logistique voyage
- Location
- Animation-loisirs,

auxquelles ont été adjointes trois autres, dont l'activité est moins caractéristique du tourisme, mais qui assurent aux touristes un service indirect :

- Administrations du tourisme
- Autres activités commerciales liées au tourisme
- Artisanat

ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE : Le recensement dénombre les établissements touristiques définis comme suit : un établissement est une division de l'entreprise sans personnalité juridique propre (ainsi, une entreprise

composée d'un seul établissement sera comptée une fois. En revanche, si elle possède deux points de vente, elle le sera deux fois. **Une vision élargie de cette définition** a été adoptée pour les hôtels-restaurants d'un seul tenant juridique, afin d'aboutir à une **approche d'activité**. Aussi, et dans cet esprit, les hôtels-restaurants ont été comptés au titre du secteur hébergement et du secteur de restauration (en éliminant les doubles comptes). Par ailleurs, cette approche est particulièrement adaptée à une meilleure identification des activités au sens professionnel, dans un secteur où la ressource humaine constitue un « actif » d'importance.

SECTEURS ET SOUS-SECTEURS : Les définitions retenues pour catégoriser les différents sous-secteurs de l'activité touristique ne respectent pas strictement celles issues des réglementations en vigueur. Elles s'en inspirent toutefois largement, avec le souci d'y intégrer les préoccupations régionales énoncées par le SDAT : "la nécessité d'améliorer la qualité de l'offre et la professionnalisation des acteurs".

Sous-secteurs de la catégorie HÉBERGEMENT

Hôtels : Les établissements de 7 chambres et plus, qui assurent un service hôtelier (nettoyage de la chambre, réapprovisionnement de petits consommables : savon, serviettes, etc. et service de literie) quotidien, avec ou sans équipement de cuisine.

Résidence de tourisme : Les établissements de 7 chambres et plus, dont le service hôtelier n'est pas quotidien, avec ou sans équipement de cuisine.

Village Vacances : Établissement qui propose des prestations complètes en forfait, comprenant : l'hébergement, la restauration et les activités d'animation (physiques ou culturelles), généralement dans un même espace.

Gîtes Ruraux : Les établissements affiliés à l'Association Martiniquaise du Tourisme en Espace Rural (AMATER), représentant de la Fédération des Gîtes de France en Martinique.

Autres meublés : Les établissements de moins de 7 chambres, quelle que soit leur forme juridique.

Campings : Les établissements dont l'activité consiste en la mise à disposition d'espaces non construits, à l'exception des installations sanitaires d'hygiène, classés ou non et pouvant recevoir des unités d'hébergement mobiles (tentes, caravanes etc.....)

Sous-secteurs de la catégorie RESTAURATION

Restaurants : Les établissements où on peut se faire servir assis un repas complet (entrée, plat de résistance, dessert, avec des boissons alcoolisées ou non), payables après la prestation.

Café, bars : Les établissements où on peut se faire servir assis des boissons alcoolisées ou non, payables après la prestation

Restauration Rapide fixe ou mobile : Les établissements mobiles ou fixes, où on peut se faire servir, assis ou non, un repas complet ou non, payable généralement avant la prestation.

Sous-secteurs de la catégorie TRANSPORT

Aérien : Les établissements qui assurent un service régulier de transport en commun (au minimum 10 personnes) aérien, au moyen d'aéronefs à moteur

Maritime : Les établissements qui assurent un service régulier de transport en commun (au minimum 10 personnes) maritime, au moyen de bâtiments à moteur

Routier : Les établissements qui assurent un service régulier de transport en commun (au minimum 10 personnes) routier, au moyen de véhicules terrestres à moteur

Sous-secteurs de la catégorie LOGISTIQUE VOYAGE

Agences de voyages : Les établissements qui possèdent une licence d'agence de voyages

Autres : Les établissements autres que les agences de voyages, qui assurent des prestations de logistique pour les entreprises de transport ou pour les hébergements

Sous-secteurs de la catégorie LOCATION

Location de Véhicules Routiers : Les établissements de location de véhicules terrestres, quel qu'en soit le mode de propulsion et le nombre de roues

Locations d'engins nautiques : Les établissements (en dehors des clubs de voiles) de location de véhicules maritimes sans skipper, quel qu'en soit le mode de propulsion

Sous-secteurs de la catégorie ANIMATION-LOISIRS

Cette catégorie recouvre dans de larges proportions celle des « Activités Récréatives » de la classification NAF de l'Insee.

Balade en mer / Pêche : Les établissements qui assurent un service individualisé (inférieur à 10 personnes) non régulier de transport maritime, à but de découverte ou de pêche, quel que soit le mode de propulsion

Plongée : Les établissements qui proposent la pratique de la plongée individualisée ou en groupe

Discothèques / Cabarets

Combat de coqs

Balade aérienne : Les établissements qui assurent un service individualisé (inférieur à 10 personnes) non régulier de transport aérien, à but de découverte, quel que soit le mode de propulsion

Distillerie : Les distilleries ou fabricants de rhum qui proposent la découverte de leurs installations de production et/ou les éléments patrimoniaux qui y sont liés

Parcs et monuments : Cette catégorie se compose des musées classés ou non (les établissements qui présentent des éléments liés au patrimoine et à la culture) et des parcs

Équitation : Les établissements qui proposent la pratique d'activités liées au cheval, de manière individualisée ou en groupe

Randonnée : Les établissements qui proposent l'organisation de randonnées terrestres individualisées ou en groupe, à pied ou en voiture

Autres : Les établissements qui proposent toutes autres activités d'animation ou de loisirs qui n'entrent pas dans l'une des sous-catégories précédentes.

6.2.ZONES GÉOGRAPHIQUES

CAP NORD	CAESM
Prêcheur	Ducos
Saint Pierre	Rivière Salée
Carbet	Trois Ilets
Morne Rouge	Anses d'Arlet
Morne Vert	Diamant
Fond Saint Denis	Sainte Luce
Bellefontaine	Rivière Pilote
Case Pilote	Saint Esprit
Grand Rivière	François
Macouba	Vauclin
Basse Pointe	Marin
Ajoupa Bouillon	Sainte Anne
Lorrain	CACEM
Marigot	Fort de France
Sainte Marie	Lamentin
Trinité	Schœlcher
Robert	Saint-joseph
Gros Morne	